

**TARIFS FORMATION CONTINUE**

**Délibération du Conseil d'administration du Conservatoire de Paris  
du 15 mars 2021**

A partir de la rentrée 2021-2022, les tarifs de la formation continue s'établissent comme suit :

	Coût total de la formation se déroulant sur plusieurs années	
	Lorsque le stagiaire bénéficie d'une prise en charge financière	Lorsque le stagiaire n'est éligible à aucune prise en charge financière
CA de professeur d'enseignement artistique	4 500€	Tarif d'inscription en formation initiale*
CA de directeur de conservatoire	4 500€	Tarif d'inscription en formation initiale*
Notation Laban 1 <sup>er</sup> cycle	1 250€	Tarif d'inscription en formation initiale*
Notation Laban 2 <sup>e</sup> cycle	1 250€	Tarif d'inscription en formation initiale*
Notation Benesh 1 <sup>er</sup> cycle	1 250€	Tarif d'inscription en formation initiale*
Notation Benesh 2 <sup>e</sup> cycle	1 250€	Tarif d'inscription en formation initiale*

\*Le tarif d'inscription applicable en formation initiale est annuellement prévu par un arrêté fixant les montants des droits de scolarité, d'examen et d'inscription aux concours ainsi que les montants des droits d'inscription en vue de l'obtention d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience, dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture. Au 15 mars 2021, ce montant est de 506 €/an